

Copies de rapports d'inspection.

Numéro d'inventaire : 2005.02436

Auteur(s) : René Hubert

J. Sourdon

Type de document : texte ou document administratif

Éditeur : Cahiers scolaires

Date de création : 1959

Description : Cahier. Couverture de papier vert. Dos collé noir. Une vignette en couleur collée sur la couverture. Pages réglées avec marge en rouge. Texte manuscrit à l'encre bleue.

Mesures : hauteur : 220 mm ; largeur : 170 mm

Notes : Copies de 5 rapports d'inspections subies par Mme. Perrin, née Gusse, institutrice dans l'école de la commune de Basse-sur-le-Rupt, section de Presles, dans le département des Vosges. Les rapports datent des 16/11/1959, 7/10/1960, 28/2/1964, 21/10/1967 et 26/10/1970. L'institutrice, née en 1917, se trouvait à ce poste depuis septembre 1959.

Mots-clés : Rapports d'inspection

Filière : École primaire élémentaire

Niveau : Élémentaire

Nom de la commune : Basse-sur-le-Rupt

Nom du département : Vosges

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : n.p.

ill. en coul.

Lieux : Vosges, Basse-sur-le-Rupt



INSPECTION ACADEMIQUE

DES VOSGES

CIRCONSCRIPTION
de REMIREMONT

NOM de l'I.P.

R. HUBERT

RAPPORT D'INSPECTION

Commune de BASSE sur le RUPT Section : PRESLES
Ecole publique MIXTE
Inspection du 16 NOVEMBRE 1959
Inspection précédente à _____ le _____

NOM et PRENOM	Etat civil	Ancienneté de la Profession	Classe	Titres	Recompenses et distinctions obtenues à l'anc ou au choix	Nature de la classe	Nombre d'élèves de la classe
Nom de jeune fille							
Date et lieu de naissance							
Mme PERRIN née GUSSE née le 27 Janvier 1917 à POMPEY Meurthe et Moselle	Marie			B.E. + 2 parties BS		Tous les cours	36 36

Date de nomination au poste actuel : 15-9-1959 - Poste précédent : E.P.

I. — TENUE D'ENSEMBLE DE L'ÉCOLE

(Locaux - Décoration - Mobilier - Registres - Bibliothèque - Tableaux d'affichage - Cantine)

L'école est parfaitement tenue. Les registres obligatoires sont à jour. L'affichage des pièces réglementaires est fait avec beaucoup de soin.

II. — ŒUVRES POST ET PERI-SCOLAIRES

Création d'une association de parents d'élèves - Bibliothèque populaire -

III. — ORGANISATION PEDAGOGIQUE

Repartition mensuelle - Emploi du temps. Préparation de la classe

L'emploi du temps provisoire est bien établi pour trois groupes. La répartition mensuelle existe. Elle est à mettre au point: elle doit comprendre une colonne par semaine; elle doit faire une plus large place aux activités des petits (principalement ceux du cours préparatoire). Elle doit être plus précise en ce qui concerne le français-lecture, vocabulaire, elocution, rédaction.

De bonnes listes annuelles de récitations et de chants sont affichées.

Le journal de classe est succinct; il est tenu habituellement de façon régulière. Aujourd'hui, la préparation s'arrête à 11^h30 pour les petits (CP-CE) et à 10 heures pour les grands (CM- C.F.E.). Il faut noter par ailleurs une bonne préparation matérielle (tablau, cahier).

IV. — EXAMEN CRITIQUE DE L'ENSEIGNEMENT ET CONSEILS

a) Les devoirs écrits:

L'ensemble est d'une bonne présentation. Le contrôle est fait régulièrement et sérieusement mais pas toujours avec une efficacité absolue. Les devoirs mensuels sont faits régulièrement et régulièrement corrigés (maîtresse et élèves). Les devoirs de français sont minutieusement annotés par la maîtresse.